



LE TROISIEME TRIMESTRE

Durant le trimestre, nous avons vu apparaître des divergences au niveau de la croissance économique mondiale. Alors que les États-Unis ont enregistré une forte augmentation du PIB, la Chine a connu une croissance plus lente que dans les trimestres précédents et a dû adopter des mesures pour stimuler la demande des consommateurs.

Il y a aussi eu des contrastes du côté des négociations commerciales mondiales. Les États-Unis et la Chine ont annoncé une nouvelle ronde de tarifs douaniers tandis que le Canada, les États-Unis et le Mexique se sont entendus sur un accord pour remplacer l'ALÉNA. Ce nouvel accord donne aux producteurs laitiers américains un plus grand accès au marché canadien tandis que les exportations d'automobiles canadiennes seront en majorité exemptées des tarifs américains. La résolution de cette incertitude est une bonne nouvelle pour les marchés canadiens.

La hausse des taux d'intérêts s'est poursuivie aux États-Unis, ce qui a contribué à l'appréciation de la devise américaine. L'effet le plus important de ces deux éléments est la forte dévaluation de la devise des pays émergents qui dépendent des investissements étrangers, ce qui rend le coût du remboursement de leurs dettes libellées en dollars américains beaucoup plus élevé. L'exemple le plus impressionnant est le Venezuela, qui a vu sa devise le Bolivar, se déprécier de 96% versus la monnaie américaine.

La hausse du pétrole a aussi exacerbé la pression sur les pays émergents qui en importent en grande quantité. Étant un important producteur de pétrole, le Canada aurait dû profiter de cette hausse du prix du

baril. Par contre, l'incapacité des différents paliers de gouvernement à s'entendre sur l'approbation des projets de construction de pipelines fait en sorte que les producteurs de pétrole canadiens ont de la difficulté à exporter leurs produits. À cause de ces limites, le prix du pétrole canadien est beaucoup plus bas que le prix de la ressource sur les marchés internationaux.

Du côté des marchés boursiers, la performance a été mitigée. Le marché américain a eu une performance positive alors que le marché canadien, le marché européen et les marchés émergents ont connu une performance négative.

Suite à la fin du trimestre, la volatilité s'est accentuée et les marchés boursiers mondiaux ont commencé à reculer. Vous trouverez plus de détails à ce sujet dans la discussion à la page suivante.

Du côté politique, quelques événements seront à surveiller. Un des principaux sera les élections de mi-mandat aux États-Unis. La Chambre des représentants et le Sénat, qui sont actuellement sous le contrôle des républicains, pourraient passer sous le contrôle des démocrates.

Les négociations entre l'Italie et l'Union européenne au sujet du budget proposé par le nouveau gouvernement à Rome sera un autre point d'intérêt puisque qu'il prévoit un déficit budgétaire qui va au-delà des normes acceptées par Bruxelles.

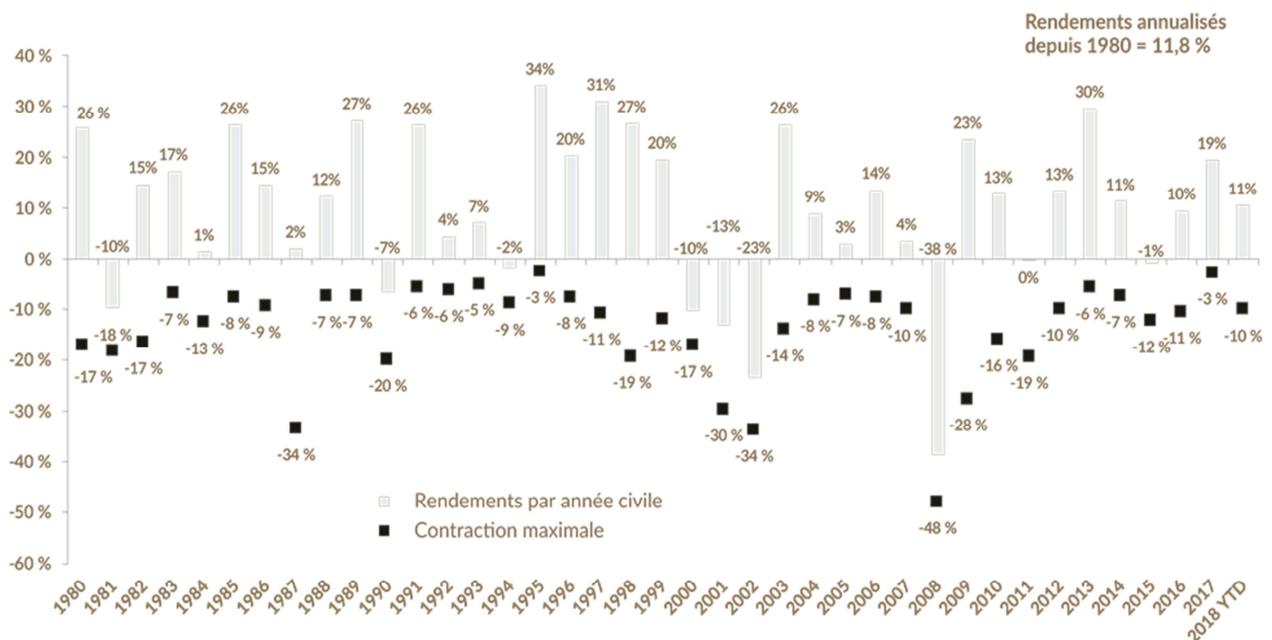
LA VOLATILITÉ, LA NORME ET NON L'EXCEPTION

Dans le contexte actuel de retour de la volatilité, je trouvais intéressant de vous partager ce graphique élaboré par la firme de gestion d'actifs Edgepoint. Il montre les rendements annuels et les baisses intra-année subies par le marché boursier américain depuis 1980. Le rendement annualisé durant cette période a été de 11,80%, ce qui est très intéressant. Par contre, la trajectoire du marché durant cette période a été très loin d'une ligne droite continue. Les rendements annuels ont été positifs 29 années sur 38, donc environ 1 année sur 4 le marché a connu une année négative. De plus, il y a eu une baisse intra-année d'une moyenne de 13,80%.

La conclusion à tirer de ce graphique est qu'il est normal que le marché des actions subisse souvent des corrections et que les investisseurs qui veulent profiter du potentiel de rendement intéressant des actions à long terme doivent être prêts à accepter ces baisses temporaires. Le meilleur moyen pour un investisseur d'être en mesure d'accepter ces fluctuations est d'avoir un portefeuille qui convient à sa tolérance aux risques. De cette façon, il est possible de limiter les fluctuations à un niveau qui est acceptable pour cet investisseur.

Baisses pendant l'année et rendements annuels de l'indice S&P 500

Malgré des baisses moyennes pendant l'année de 13,8 %, les rendements annuels ont été positifs 29 années sur 38



Source : Bloomberg L.P. Au 30 septembre 2018. Rendements en dollars américains fondés sur l'indice des cours seulement, à l'exclusion des dividendes. Les baisses maximales représentent les baisses les plus importantes pendant l'année, où les cours des actions passent d'un haut à un creux pendant l'année civile. Rendements pour l'année civile, de 1980 à 2017. Les rendements annualisés tiennent compte du réinvestissement des dividendes. L'indice S&P 500 est un indice diversifié pondéré en fonction de la capitalisation boursière qui se compose de 500 titres américains parmi les plus importants et les plus détenus.

OUTILS DE RÉFLEXION SUR LA PLANIFICATION TESTAMENTAIRE

Nous désirons, dans le présent texte, faire un survol de points à réfléchir lorsque vient le moment de compléter sa planification successorale. La perte d'une personne de notre entourage est un moment difficile mais il est possible d'aider nos proches en faisant une bonne préparation. Une des premières étapes est la rédaction d'un testament qui reflète clairement nos volontés.

Lors de la rédaction du testament, le juriste qui rédige le document posera certaines questions. Ainsi les héritiers devront être choisis, les modalités de leurs legs et le liquidateur. Le choix du liquidateur est très important puisque cette personne aura un rôle clé dans le règlement de la succession. Le liquidateur choisi doit être une personne de confiance, une personne honnête et surtout disponible. Même si la succession n'est pas complexe, une multitude de tâches devront être exécutées donc la personne nommée devra consacrer plusieurs heures pendant plusieurs mois pour mener à terme la succession. Des tâches comme s'occuper des effets personnels, faire l'inventaire des actifs, faire les demandes d'assurances, mettre en vente certains biens, régler les factures, communiquer avec les héritiers, faire les rapports d'impôts peuvent être lourdes pour le liquidateur. Une autre qualité que nous chercherons auprès de notre liquidateur est la rigueur puisqu'il devra mener toutes les tâches à terme et être en mesure de donner l'information nécessaire aux héritiers pendant le processus de règlement de la succession.

L'une des principales inquiétudes des personnes qui acceptent le rôle de liquidateur est souvent relié à toutes les tâches administratives à effectuer dans une période de deuil. Donc pour l'aider dans cette tâche et accompagner la copie du testament, le testateur peut préparer quelques documents qu'il joindra avec la copie qui détient à la maison. Il pourrait être utile de préparer une liste des avoirs et des dettes que nous avons, joindre une listes des héritiers avec leur coordonnées et une liste des professionnels (comptable, juriste, conseiller en placement et autres). Aussi, tous les documents tel que contrat de mariage, acte de naissance, préarrangements funéraires, titres de propriété de la résidence devraient être dans la même filière que le testament et les listes ci-haut mentionnés. Ce qui permet au liquidateur d'avoir accès plus facilement au portrait de la succession dans son ensemble sans passer des heures à classer les papiers. Il serait aussi recommandé de mettre à jour ces documents une fois par année pour s'assurer de l'exactitude des renseignements.

Pour conclure, si vous êtes à l'aise d'avoir cette discussion, parler de vos intentions avec vos proches est souvent une bonne façon de les préparer et de leur exprimer clairement vos volontés. Discuter avec la personne que vous avez choisie à titre de liquidateur pour s'assurer qu'elle est à l'aise à s'acquitter de la tâche. Ainsi, elle pourra évaluer si elle aura le temps pour s'occuper des tâches et aussi penser à l'aide professionnelle qu'elle aimerait avoir le moment venu.



**GROUPE
THERRIEN
DUCHARME**
CONSEILLERS EN PLACEMENT

SOMMAIRE DES MARCHÉS FINANCIERS AU 30 SEPTEMBRE 2018

INDICES BOURSIERS	Performance année à date	Rendement annualisé	
		3 ans	5 ans
S&P/TSX Composite TR index	1.36 %	9.70 %	7.80 %
S&P 500 TR index (CAD)	13.57 %	15.18 %	18.56 %
MSCI EAFE TR index (CAD)	1.69%	7.91 %	9.31 %
MSCI emerging markets TR index(CAD)	-4.46 %	11.41 %	8.87 %

INDICES DE REVENU FIXE	Performance année à date	Rendement annualisé	
		3 ans	5 ans
FTSE TMX Canada Universe Bond TR Index	-0.35 %	1.60%	3.26 %
Bloomberg Barclays US aggregate bond TR index	-1.60 %	1.31 %	2.16 %

DEVICES	Niveau au 30 Sept. 2018	Année à date	Haut 2018	Bas 2018
Dollar canadien/US (USD/CAD)	1.2904	2.60 %	1.3337	1.2266
Dollar canadien/Euro (EURO/CAD)	1.4975	-0.72 %	1.6130	1.4811

Source : Thomson one, BlackRock. Le rendement passé peut ne pas être révélateur du rendement futur.

Sincèrement,

Anthony Ducharme, CFA
Conseiller en placement

Avec la collaboration de Véronique Corriveau, LL.B, D.D.N, D.FISC

Les renseignements contenus dans ce document ont été préparés par Anthony Ducharme, conseiller en placements chez Valeurs mobilières Banque Laurentienne et ont été obtenu de sources que nous jugeons fiables, mais ne sont pas garantis et pourraient s'avérer incomplets. Les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement celles de Valeurs mobilières Banque Laurentienne et ne doivent pas être interprétées comme une sollicitation d'offre d'achat ou vente des titres ci-mentionnés. Les placements mentionnés ne peuvent pas convenir à tous les investisseurs, veuillez consulter votre conseiller en placement. Un placement dans l'OPC (Organisme de placement collectif) peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et autres frais. Veuillez lire le prospectus avant de faire un placement. Les OPC ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir. Anthony Ducharme conseiller en placement avec Valeurs mobilières Banque Laurentienne, membre du FCPE et de l'OCRCVM. Valeurs mobilières Banque Laurentienne (VMBL) est une filiale en propriété exclusive de la Banque Laurentienne du Canada, La Banque Laurentienne du Canada est une société ouverte inscrite à la cote des bourses canadiennes.